

CSA EA de juin 2023 : la déclaration liminaire

Déclaration liminaire de l'élan commun CSA EA du 28/06/23

Comme vous le savez le CSA EA du 1er juin a été boycotté par une large majorité des OS, comme le CSA M à suivre, pour dénoncer la mise en œuvre du « pacte enseignant » en lieu et place d'une juste revalorisation salariale basée sur l'augmentation du point d'indice et d'une réelle reconnaissance des métiers de l'éducation et de la formation. Nous attendions de vos services une reconvoction légitime du CSA EA du 1er juin dont le quorum avait fait défaut. Or force est de constater que le CSA EA convoqué ce jour n'est pas celui du 1er juin, à en juger par la dernière convocation reçue et les documents envoyés bien après, documents qui reprennent seulement en partie les points du 1er juin. A cette heure nous nous interrogeons encore sur l'ODJ précis de cette séance ! Cette pratique qui ressemble à une annulation partielle, en dépit de notre interpellation, nous interroge sur la volonté réelle de la DGER de garantir le bon et juste fonctionnement des instances (alors même que la définition d'un calendrier annuel générique des CSA EA est une démarche à laquelle nous voulons croire), et au-delà de respecter les formes d'action qui peuvent être celles de nos OS et d'écouter les craintes et revendications dont nous sommes porteurs, ici concernant le « pacte enseignant ».

Pourtant, à en juger par les remontées que nous avons des régions et des personnel.es dans les établissements depuis une dizaine de jours maintenant, [les annonces sur le pacte, sa](#)

mise en œuvre, sa validation *in fine* vont bon train : tout et son contraire se disent, tout est possible, le « marché est ouvert », pour ne pas dire la foire !

Comme nous avons pu commencer à en échanger lors du CSA M reconvoqué, la tenue des instances ne saurait se résumer à un passage obligé pour passer des textes, cela de surcroît quelques soient les avis que les représentant·es des personnels sont susceptibles d'émettre...

De même, se donner les moyens de conduire un dialogue social exigeant mais respectueux ne saurait relever du supplément d'âme, dit autrement faire vivre au quotidien la démocratie sociale au sein de notre ministère et ici plus spécifiquement dans le champ de l'enseignement agricole a du sens.

Gageons que, chacun à la place qui est la nôtre, dans le cadre des prérogatives qui nous sont propres, nous partageons cette conviction... sachant que la politique gouvernementale mise en œuvre relève elle davantage du mépris que de l'écoute et de ce point de vue, après le passage en force de la réforme des retraites contre la volonté de 90% des actifs de notre pays, le sujet inflammable du « pacte enseignant » à rebours d'une revalorisation salariale respectueuse de nos professions et d'une véritable priorité qui serait redonnée au service public d'éducation et à la jeunesse, en est un des révélateurs supplémentaire !